



ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ETUDIANT·E·S DE L'ACADÉMIE DE LILLE EN 2018-2019

Premiers résultats

Novembre 2019



#maviedetudiant



Table des matières

Présentation de l'enquête : partenaires, champ d'étude, période de réalisation	2
Principales caractéristiques de la population enquêtée	3
Répartition des étudiants sur le territoire	4
Le choix de la formation	5
Le logement	6
Type de ménage.....	6
Type de logement.....	7
Confort du logement et satisfaction.....	8
Prix et taille du logement.....	9
Choix du logement et difficultés d'accès au logement.....	10
Conditions de cohabitation chez les parents	11
Les déplacements domicile-lieu d'études	12
Temps de trajet.....	12
Les modes de déplacement.....	13
Impact des trajets sur les études, satisfaction vis-à-vis des transports.....	14
Les ressources.....	15



Présentation de l'enquête : partenaires, champ d'étude, période de réalisation

Ce document présente les premiers résultats de l'enquête réalisée en 2019 sur les Conditions de Vie des étudiant·e·s de l'Académie de Lille. L'enquête est un outil de diagnostic et d'analyse des conditions de vie des étudiants au niveau territorial. Elle permet la production d'indicateurs utiles aux partenaires de l'enseignement supérieur régional (établissements, collectivités territoriales, CROUS...), et porte plus particulièrement sur les **conditions de logement** des étudiants et leurs **pratiques de déplacement** entre domicile et lieu d'études.

L'enquête a été menée par l'Observatoire Régional des Études Supérieures de la COMUE Lille Nord de France, en collaboration avec les établissements et acteurs régionaux de l'enseignement supérieur suivants :

- **Université d'Artois**
- **Université Catholique de Lille**
- **Université de Lille**
- **Université du Littoral Côte d'Opale**
- **Université Polytechnique Hauts-de-France (Valenciennes)**
- **École Supérieure du Professorat et de l'Éducation Lille Nord de France (ESPE)**
- **Rectorat de l'Académie de Lille (pour les élèves de CPGE et BTS)**
- Établissements ayant accepté de participer à l'enquête, parmi les **écoles affiliées aux universités et/ou membres de la Conférence Régionale des Grandes Écoles (CRGE) ou de la Fédération Universitaire et Pluridisciplinaire de Lille (FUPL)** : Centrale Lille, Ensait, ENSCL, ESJ, Mines-Télécom (IMT Lille Douai, Télécom), Sciences Po Lille, ENSAP Lille, IAE Lille, FFBC-IMMD, Polytech Lille, YNCREA (HEI, ISEN, ISA), EDHEC, ICAM, ESTICE, ESPAS, ISTC, ENSIAME, EILCO, SKEMA, RUBIKA.

La méthodologie et le questionnaire d'enquête ont été élaborés dans le cadre de groupes de travail associant des représentants des différents établissements et de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM).

Le **champ** retenu est limité aux étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de l'Académie de Lille en **2018-2019**, âgés de **16 à 29 ans** en septembre 2018 (âge atteint dans l'année) et en **formation initiale**. Étaient exclus de la population à interroger : les étudiants en doctorat, en formation continue, en apprentissage, en mobilité internationale encadrée (stage à l'étranger, ERASMUS, autre programme d'études à l'international), en formation à distance, en internat de médecine, ainsi que ceux ayant arrêté leurs études avant les congés universitaires de décembre 2018. **La population du champ de l'enquête représente plus de 121 340 étudiants inscrits dans les établissements cités précédemment.**

Les étudiants ont été interrogés entre le 4 février et le 23 avril 2019 par questionnaire en ligne. Parmi eux, certains n'avaient pas renseigné leur adresse électronique lors de leur inscription dans leur établissement, de sorte que 111 750 étudiants ont été contactés sur les 121 340 du champ retenu. 18 000 réponses ont été obtenues. Après une première analyse de la collecte, 15 000 ont été jugées suffisamment complètes pour être exploitées, soit un taux de réponse net de 13%.

Principales caractéristiques de la population enquêtée

Les réponses collectées ont fait l'objet d'une pondération pour tenir compte de la non-réponse totale et retrouver une structure sociodémographique et de formation la plus proche possible de celle du champ de l'enquête.

Tableau 1. Caractéristiques de la population enquêtée

	Part	Effectifs
Ensemble	100%	121 342
Sexe		
Femmes	52%	63 518
Hommes	48%	57 824
Âge¹		
16-19 ans	43%	52 259
20-24 ans	52%	62 523
25-29 ans	5%	6 560
Lieu d'obtention du baccalauréat		
France	82%	99 427
Etranger	6%	7 235
Non-renseigné	12%	14 680
Origine sociale (profession du responsable légal)		
Cadre, profession intellectuelle supérieure, chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus, professeurs des écoles	32%	39 367
Ouvrier, Employé	28%	33 996
Autre profession (profession intermédiaire, artisan, commerçant, chef d'entreprise, agriculteur)	18%	21 813
Sans activité professionnelle dont retraités	13%	15 336
Non précisé	9%	10 830
Type d'établissement d'inscription		
Lycée - Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	15%	18 443
Lycée - Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)	5%	5 688
Université publique (dont ESPE)	62%	74 707
Université privée	6%	7 421
Ecole supérieure publique (hors écoles affiliées aux universités)	4%	4 916
Ecole supérieure privée	8%	10 167
Niveau d'inscription		
Bac+1	38%	46 610
Bac+2	24%	28 953
Bac+3	15%	18 479
Bac+4	12%	14 320
Bac+5	11%	12 980

Lecture : Parmi les étudiants enquêtés, 57 824 sont des hommes, soit 48% de la population enquêtée.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans.

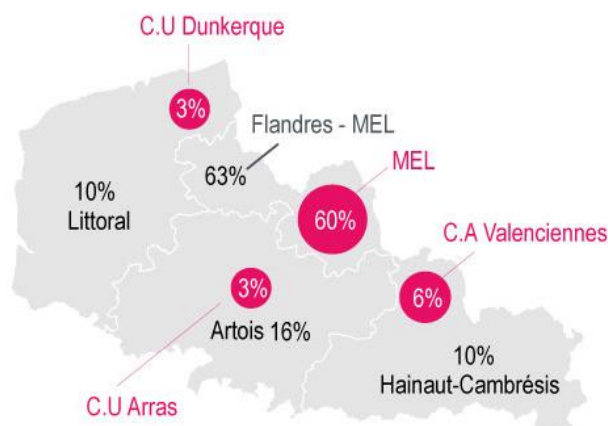
Source : données transmises par les établissements ayant participé à l'enquête.

¹ Il s'agit de l'âge atteint dans l'année 2018.

Répartition des étudiants sur le territoire

La majorité des étudiants résident dans le département du Nord (81%), et plus spécifiquement dans la MEL, où se concentrent des établissements d'enseignement supérieur de tous types : universités publiques et privées, écoles, lycées... 63% des étudiants de l'Académie vivent ainsi sur le territoire Flandres-MEL (Carte 1). Ce territoire accueille une population d'origine moins populaire que les autres territoires de l'Académie : un quart des étudiants de la zone Flandre-MEL sont des enfants d'ouvriers ou d'employés, contre 34% dans le Hainaut-Cambrésis, 39% en Artois et 41% sur le Littoral.

Carte 1. Répartition des étudiants par lieu de résidence



Lecture : 10% des étudiants de l'Académie de Lille résident sur le littoral ; 3% dans la seule Communauté Urbaine de Dunkerque, 7% en dehors de cette même Communauté Urbaine.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans.

Note : 1% des étudiants du champ de l'enquête résident en dehors de l'Académie de Lille. Ils ne sont pas représentés sur cette carte.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

6 réponses manquantes sur 15 003 réponses après imputations à partir de la ville de résidence renseignée lors de l'inscription.

Dans le Hainaut-Cambrésis, les étudiants vivent principalement dans l'agglomération valenciennoise, qui accueille à la fois les principaux sites de formation de l'Université Polytechnique des Hauts-de-France, un site de formation de l'ESPE, et les principales écoles supérieures du sud de l'Académie de Lille.

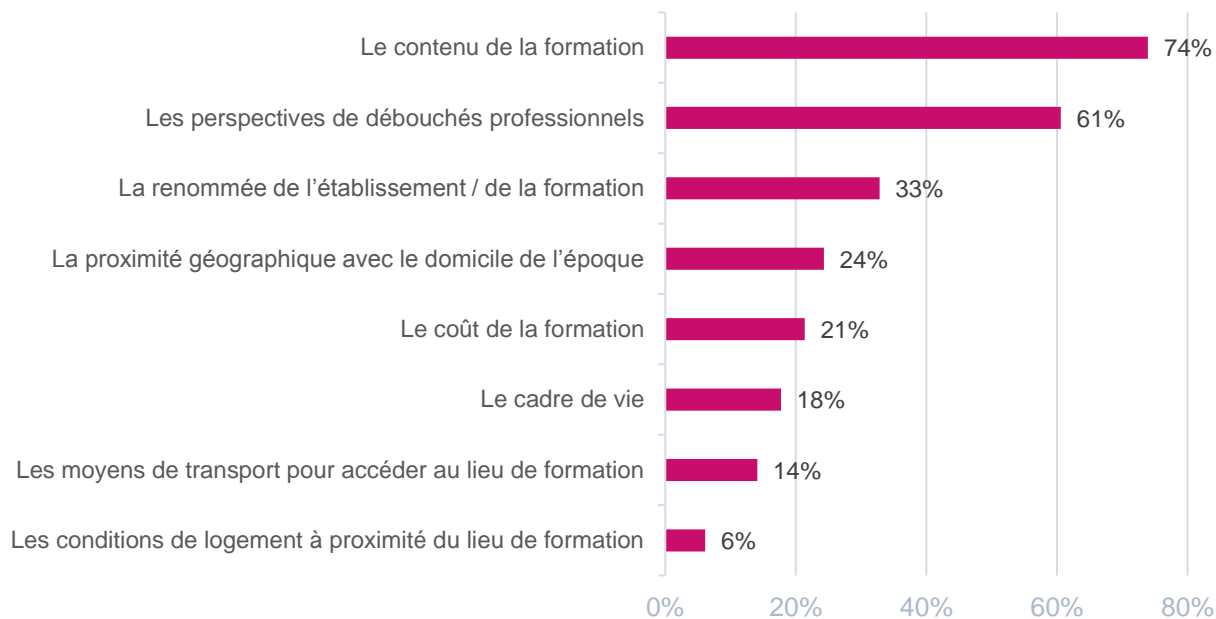
Sur les autres territoires, les étudiants sont plus dispersés à l'extérieur des agglomérations des villes sièges des universités d'Artois (Arras) et du Littoral (Dunkerque), notamment dans des aires urbaines denses et peuplées où sont implantés des sites de formation des mêmes universités : Lens, Liévin, Douai et Béthune pour l'université d'Artois ; Boulogne, Calais et Saint-Omer pour l'université du Littoral. La proportion d'inscrits en formation post-bac de lycées y est aussi plus élevée qu'ailleurs : 22% des étudiants de l'Artois et 34 % de ceux du Littoral sont en BTS contre respectivement 11% et 13% des étudiants des territoires Flandres-MEL et Hainaut Cambrésis.

La répartition des étudiants dans l'Académie de Lille observée à partir de l'enquête peut être différente des répartitions établies à partir d'autres sources de données. Les résultats varient selon les différences de champ (population concernée), les sources, le mode et la période de collecte, etc. L'enquête sur les conditions de vie interrogeait les étudiants sur leur domicile en milieu d'année universitaire. Dans les sources administratives généralement mobilisées sur le même sujet, l'information collectée porte généralement sur l'adresse au moment de l'inscription. Par exemple, les données publiées par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (*Le logement des étudiants dans la métropole lilloise*, ADULM, 2018) s'appuient sur la Base des Inscrits dans l'Enseignement Supérieur de l'Académie de Lille. Les données publiées ici ne sont donc pas comparables terme à terme avec celles présentées dans d'autres documents.

Le choix de la formation

Les trois critères les cités par les étudiants pour expliquer le choix de la formation qu'ils suivent sont le contenu de la formation (74%), les perspectives de débouchés professionnels (61%) et la renommée de l'établissement ou de la formation (33%, Graphique 1). Ils devancent d'autres critères d'ordre plus pratique comme la proximité avec le domicile occupé au moment du choix de la formation (24%) ou le coût de la formation (21%).

Graphique 1. Principaux critères cités pour justifier le choix de la formation suivie



Lecture : 74 % des étudiants citent le contenu de la formation parmi les 3 principaux critères de choix de leur formation.

Note : d'autres critères que ceux proposés ont été cités par 2 % des répondants. Les résultats ne sont pas représentés ici. 1 réponse manquante sur 15 003 répondants

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

Les élèves d'écoles supérieures et de CPGE citent, plus que les autres, les débouchés professionnels (74% pour les uns et les autres) ou la renommée de l'établissement (respectivement 63% et 65%) parmi leurs critères de choix. Le cadre de vie autour de l'établissement est aussi davantage retenu par les élèves d'école (24%) et de l'Université Catholique de Lille (32%).

Le contenu de la formation reste le critère le plus cité par les étudiants des universités publiques (76%) et de BTS (63%). Mais ces étudiants, qui sont aussi d'origine plus modeste, retiennent davantage la proximité de l'établissement avec le domicile occupé au moment de l'inscription (respectivement 27% et 35%), les moyens de transport permettant d'accéder à l'établissement (15% et 27%) ou encore le coût de la formation (24% et 26%). La proximité avec le domicile est par ailleurs nettement plus mentionnée par les étudiants des universités d'Artois (39%), du Littoral (40%) et de Valenciennes (36%) que par ceux des établissements universitaires publics lillois (21%).

Le logement

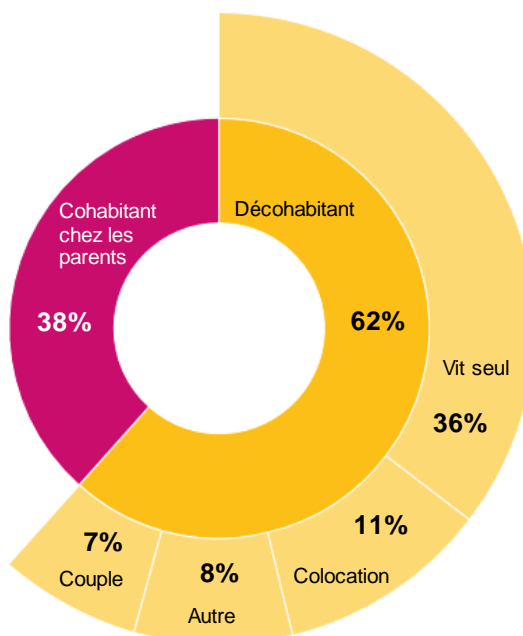
Cohabitation et décohabitation : Par la suite, on qualifiera de **cohabitants** les étudiants qui vivent chez leurs parents et de **décohabitants** ceux qui vivent dans un logement autonome. Les parties portant exclusivement sur l'une ou l'autre de ces deux sous-populations sont identifiées par une flèche jaune en haut de page.

Type de ménage²

38% des étudiants interrogés vivent chez leurs parents (Graphique 2). Les enfants d'ouvriers et d'employés sont nettement plus concernés par la cohabitation avec les parents (52% d'entre eux) que les enfants de cadres (28%), quel que soit le niveau d'inscription dans l'enseignement supérieur. Elle s'observe davantage chez les étudiants des universités d'Artois, du Littoral et de Valenciennes (54% à 59%), ou encore parmi les élèves de BTS (61%), que pour les étudiants des universités lilloises (24% à 34%), d'écoles supérieures (15%), ou de CPGE (19%). Les étudiants cohabitants sont plus jeunes et plus fréquemment en début de formation supérieure : leur âge médian est de 19 ans (contre 20 ans pour les décohabitants) et la moitié d'entre eux est en bac+1 (contre un tiers pour les décohabitants).

36% des étudiants vivent seuls, 11% en colocation et 7% en couple. La colocation est plus fréquente dans la métropole lilloise et concerne davantage les élèves d'écoles. Elle est plutôt privilégiée en fin d'études supérieures.

Graphique 2. Répartition des étudiants selon la composition de leur ménage



Lecture : 7% des étudiants vivent en couple, ils font partie des 62 % d'étudiants décohabitants.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans.

Note : 15 réponses manquantes sur 15 003 réponses.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

² Un ménage est l'ensemble des occupants d'un même logement. Il peut être composé d'une seule ou de plusieurs personnes.

Type de logement

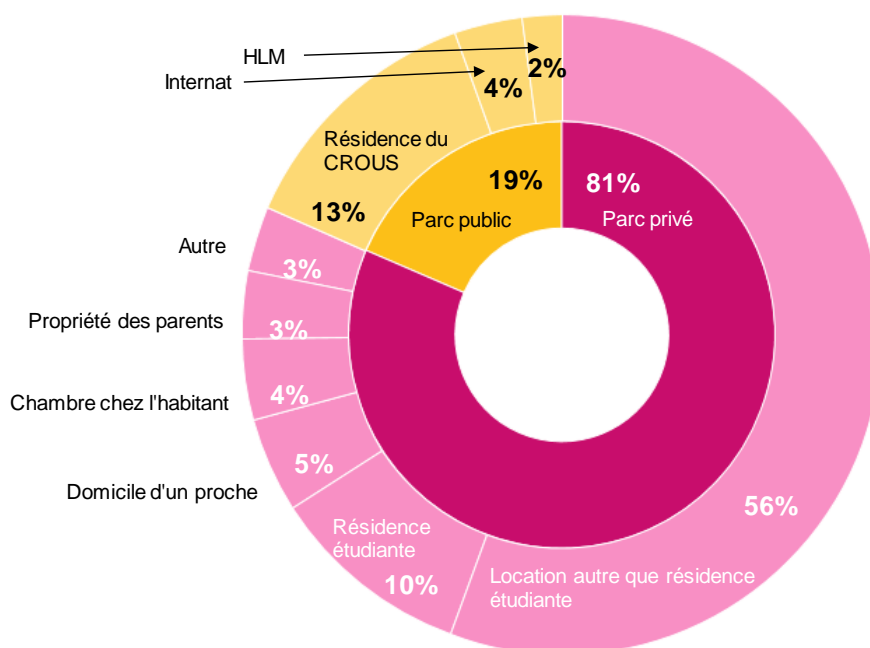
Dans l'Académie de Lille, 19% des étudiants décohabitants occupent un logement du parc public (

Graphique 3), la plupart du temps en résidence du Centre Régional des Œuvres universitaires et Scolaires (CROUS). Les décohabitants vivent très majoritairement (81%) dans un logement du parc privé, et plus précisément dans une location du parc privé diffus³ ou une résidence étudiante privée.

Le parc privé est une solution de logement largement retenue dans l'agglomération lilloise (83% des décohabitants de la MEL), mais plus encore dans l'agglomération dunkerquoise (89% des décohabitants). Cette dernière est dépourvue de résidences du CROUS, malgré la présence du principal site de formation de l'ULCO. Le parc privé est beaucoup moins prisé dans les agglomérations d'Arras (66% des décohabitants logés dans le privé) et de Valenciennes (71%), qui sont aussi mieux dotées en résidences universitaires publiques.

L'internat est un logement spécifique aux élèves qui suivent une formation supérieure en lycée (BTS ou CPGE). S'il ne concerne que 4% des décohabitants, il est le mode de logement de 40 % des décohabitants de CPGE et de 10% des décohabitants de BTS.

Graphique 3. Répartition des étudiants décohabitants selon le type de logement



Lecture : 4% des étudiants décohabitants résident dans un internat.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans ne vivant pas chez leurs parents.

Note : Aucune réponse manquante sur 9 389 répondants.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

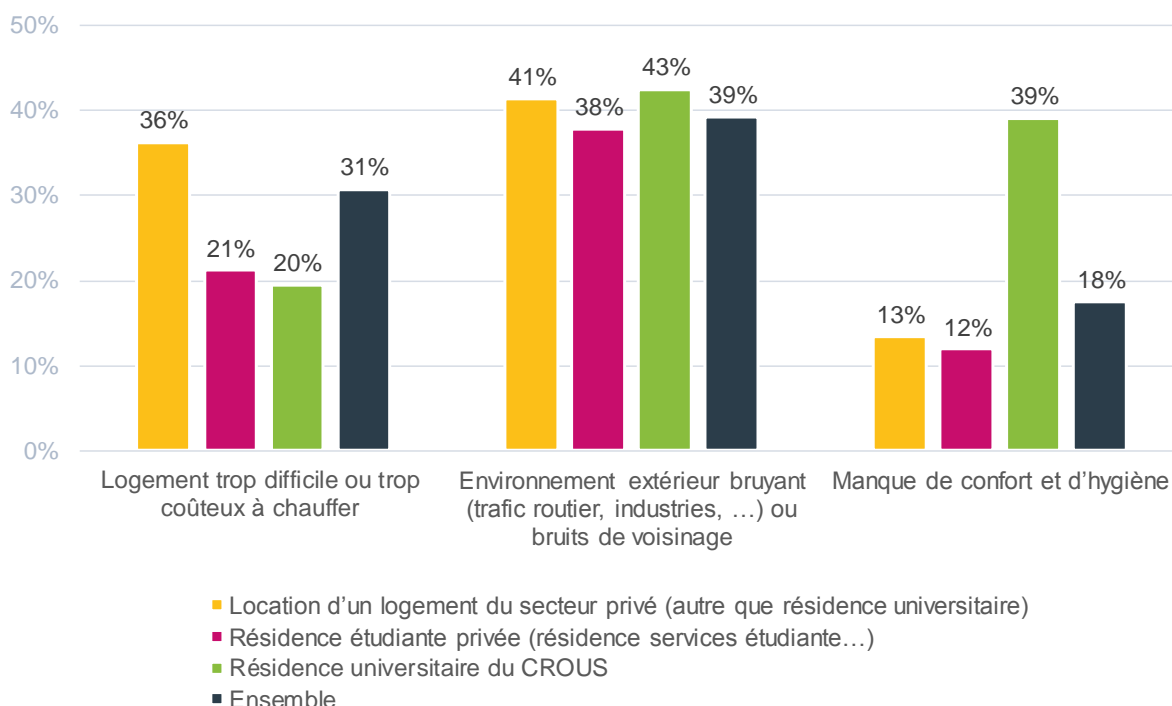
³ C'est-à-dire hors programme locatif spécifiquement dédié à l'accueil des étudiants.

Confort du logement et satisfaction⁴

Si 83% des décohabitants se disent satisfaits de leur logement, 60% déclarent au moins une difficulté relative au confort de leur habitation⁵. Un environnement bruyant est déclaré par près de 4 étudiants sur 10, quel que soit le type de logement (Graphique 4).

Les étudiants vivant dans un logement du parc public déclarent plus fréquemment des problèmes de manque de confort et d'hygiène que ceux logés dans le parc privé. A l'inverse, les étudiants locataires du secteur privé, et plus précisément du parc privé diffus, déclarent plus de difficultés à chauffer leur logement que ceux logés dans des résidences étudiantes du secteur public ou privé.

Graphique 4. Le confort des principaux types de logement occupés par les décohabitants : problèmes de chauffage, de bruit, et d'hygiène



Lecture : 31% des étudiants ayant décohabité jugent leur logement trop difficile ou trop coûteux à chauffer.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans et ne vivant pas chez leurs parents.

Note : 52 réponses manquantes sur 9 389 répondants.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

Un étudiant décohabitant sur cinq déclare par ailleurs être confronté à de la délinquance, de la violence ou du vandalisme dans les environs de son logement. Ce sentiment est plus fréquent parmi les étudiants de la métropole lilloise.

⁴ L'enquête propose 4 indicateurs permettant d'évaluer la qualité du logement des étudiants, de manière déclarative: trois concernent le logement en lui-même (1. Confort thermique, 2. Confort acoustique, 3. Confort global et hygiène), un autre porte sur la sécurité perçue dans l'environnement du logement.

⁵ Parmi les 3 indicateurs présents dans le questionnaire et portant sur le logement stricto-sensu : difficultés à chauffer le logement, environnement bruyant, manque d'hygiène et de confort.

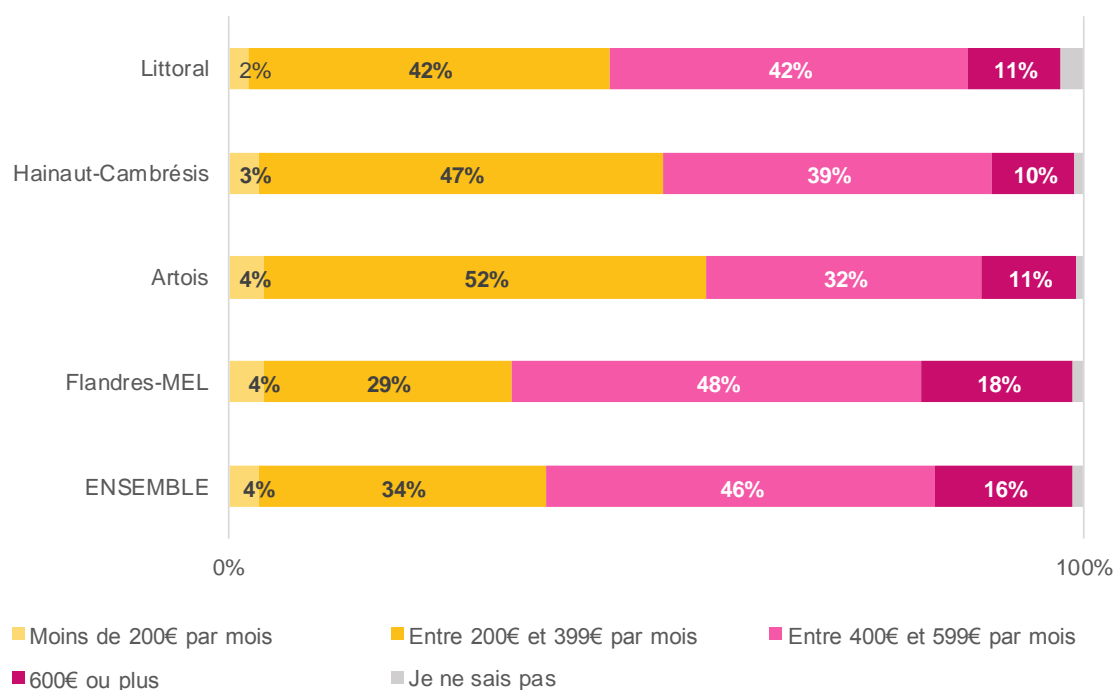
Prix et taille du logement

La majorité (62%) des étudiants décohabitants de l'Académie payent au moins 400€ chaque mois pour se loger (Graphique 5). Le coût du logement varie beaucoup selon les territoires de résidence.

Les étudiants du territoire artésien payent moins cher leur logement que ceux des autres territoires : 56% dépensent un montant inférieur à 400€ par mois pour se loger (38% pour l'ensemble de l'Académie). Si l'Artois accueille une part plus importante d'étudiants en résidence CROUS, dont les loyers sont encadrés, les logements du parc privé occupés par les étudiants de ce territoire sont aussi plutôt moins chers qu'ailleurs.

Le territoire Flandres-MEL est, à l'inverse, celui où le coût du logement est le plus élevé (66% des étudiants y payent au moins 400€ par mois) devant le territoire du Littoral (63%) où les montants sont tirés vers le haut par les agglomérations lilloises et dunkerquoises.

Graphique 5. Coût mensuel du logement selon le territoire de résidence des étudiants



Lecture : Parmi les étudiants décohabitants qui résident sur le Littoral, 42% payent entre 400€ et 599€ pour leur logement, chaque mois.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans ne vivant ni chez leurs parents ou un membre de leur famille, ni en internat.

Note : 13 réponses manquantes sur 8 762 répondants ; les valeurs de la modalité « Ne sait pas » ne sont pas reproduites. Elles sont toutes inférieures à 3%.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

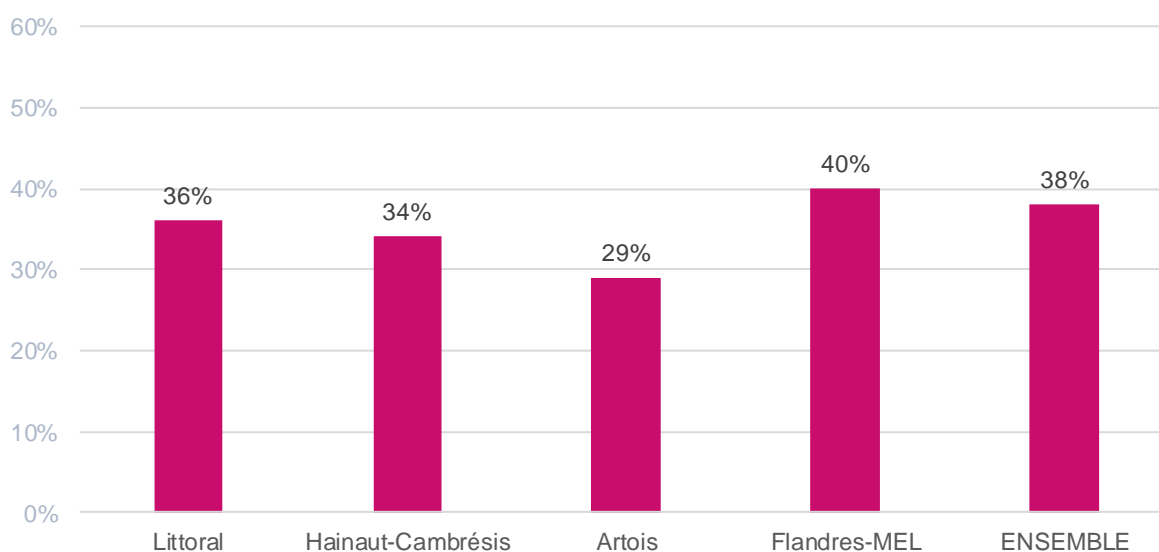
Les étudiants décohabitants vivent majoritairement (57%) dans une surface inférieure à 30m², la taille des logements occupés dans les résidences étudiantes, publiques ou privées, étant par ailleurs plus réduite que dans les logements loués du parc privé diffus.

Choix du logement et difficultés d'accès au logement

Les critères de choix du logement les plus cités par les décohabitants sont le montant du loyer et des charges (80%), la localisation par rapport au lieu d'études (64%) et la taille du logement (35%).

38% des étudiants décohabitants déclarent avoir rencontré des difficultés lors de leur recherche (Graphique 6). Les difficultés les plus souvent citées sont le coût trop élevé (65%), le manque d'offre (52%) et le manque de temps pour trouver un logement (38%).

Graphique 6. Part d'étudiants ayant rencontré des difficultés dans leur recherche de logement



Lecture : Parmi les étudiants qui résident sur le territoire « Flandres-MEL », 40% déclarent avoir rencontré des difficultés dans leurs recherches de logement.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans ne vivant pas chez leurs parents ou une propriété de leurs parents, le domicile d'un proche ou un logement dont l'étudiant est propriétaire.

Note : 72 réponses manquantes sur 8 492 répondants.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

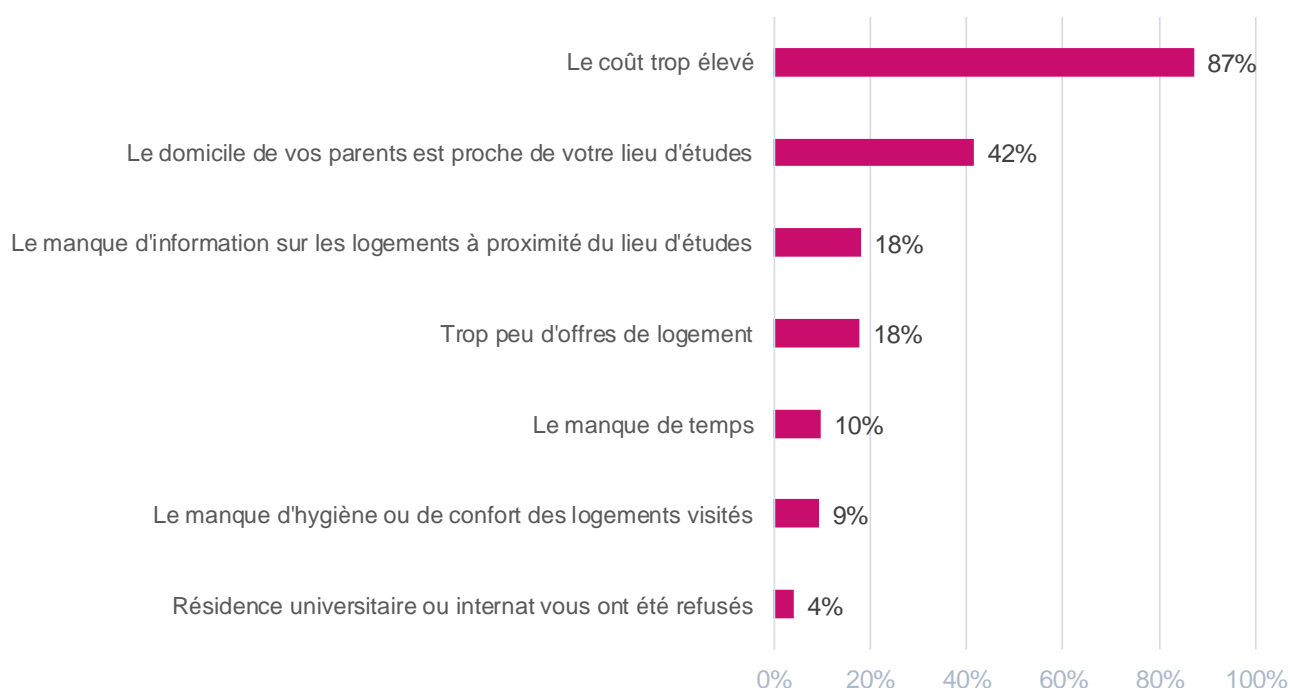
Les difficultés sont davantage mentionnées dans les agglomérations qui accueillent des sites universitaires importants. Sur le littoral, c'est notamment le cas de l'agglomération dunkerquoise où plus de la moitié (55%) des étudiants déclare avoir rencontré des difficultés pour se loger (40% dans la MEL, 32% à Valenciennes, 37% à Arras). Les résidents dunkerquois citent fréquemment le montant du loyer et des charges comme difficulté (81%, contre 65% des résidents de la MEL par exemple). Le coût du logement des étudiants dans l'agglomération est en effet parmi les plus élevés (voir la rubrique *Prix et taille du logement*), proches de ceux pratiqués dans la MEL alors que le public en est assez différent d'un point de vue socio-économique (voir la rubrique *Répartition des étudiants sur le territoire*).

Conditions de cohabitation chez les parents

Alors que les étudiants cohabitants sont 95% à se dire *assez* ou *très satisfaits* de leur logement et déclarent peu de difficultés comparativement aux décohabitants, 59% aimeraient toutefois vivre dans un logement indépendant. Des raisons économiques (coût du logement trop élevé) sont invoquées comme principal obstacle à la décohabitation par près de 9 étudiants sur 10 (Graphique 7), notamment par les étudiants d'université et de BTS.

Lorsque les étudiants de CPGE ou d'école supérieur vivent chez leurs parents, ce qui est plutôt rare (voir la rubrique *Type de ménage*), ils l'expliquent davantage par une raison pratique : la proximité de leur établissement avec le domicile parental (76%, contre 38 % des étudiants d'universités et 44 % des inscrits en BTS).

Graphique 7. Part d'étudiants cohabitants déclarant au moins une raison de ne pas quitter le domicile parental



Lecture : Parmi les étudiants vivant chez leurs parents et souhaitant prendre un logement indépendant, 42% déclarent ne pas le faire parce que le domicile de leurs parents est proche de leur lieu d'études.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans, vivant chez leurs parents et souhaitant prendre un logement indépendant.

Note : Aucune réponse manquante sur 3 246 réponses.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

Si le partage du domicile parental peut être lié – entre autres choses – à des considérations économiques, il n'implique pas systématiquement une dispense complète de frais de logement, puisque 15% des étudiants cohabitants participent à ce type de frais.

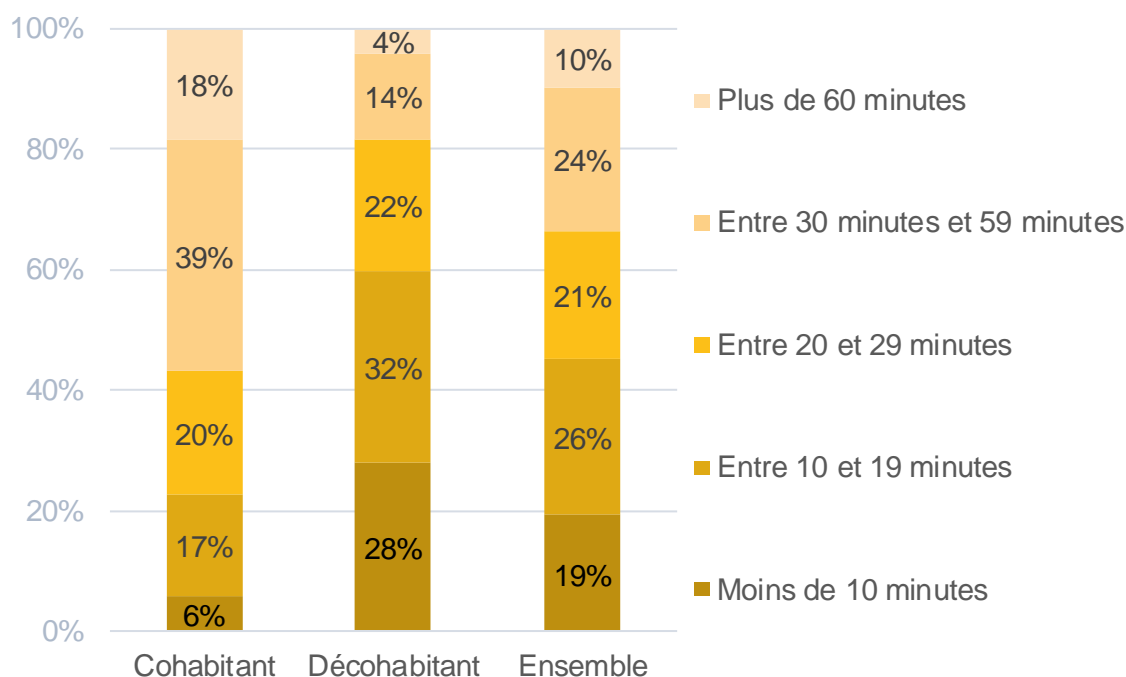
Les déplacements domicile-lieu d'études

Temps de trajet

Le temps de trajet entre le domicile et le lieu d'études est inférieur à 10 minutes⁶ pour près de 1 étudiant sur 5 (Graphique 8). Il est supérieur à une heure pour 1 étudiant sur 10. Les cohabitants sont par ailleurs plus éloignés de leur lieu de formation : 57% mettent 30 minutes ou plus pour se rendre en cours contre 18% chez les décohabitants. La proximité entre l'établissement de formation et le domicile parental, parfois invoquée par certains étudiants pour expliquer une situation de cohabitation (voir la rubrique *Conditions de cohabitation chez les parents*), est donc toute relative et ne concerne pas la majorité d'entre eux.

Les temps de trajet sont nettement plus élevés pour les étudiants qui résident en zone péri-urbaine ou rurale, généralement plus éloignés des principaux lieux de formation. Ainsi, alors que 28% des étudiants qui résident dans la métropole lilloise ont un trajet de 30 minutes ou plus, c'est le cas de 71% des étudiants domiciliés en périphérie de la MEL ou dans les Flandres⁷.

Graphique 8. Temps de trajet domicile-lieu d'études



Lecture : Parmi les étudiants résidant au domicile parental, 6% ont un trajet domicile-lieu d'études inférieur à 10 minutes.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans qui ne vivent pas dans un internat au sein de leur établissement d'études.

Note : 869 réponses manquantes sur 14 837 réponses.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

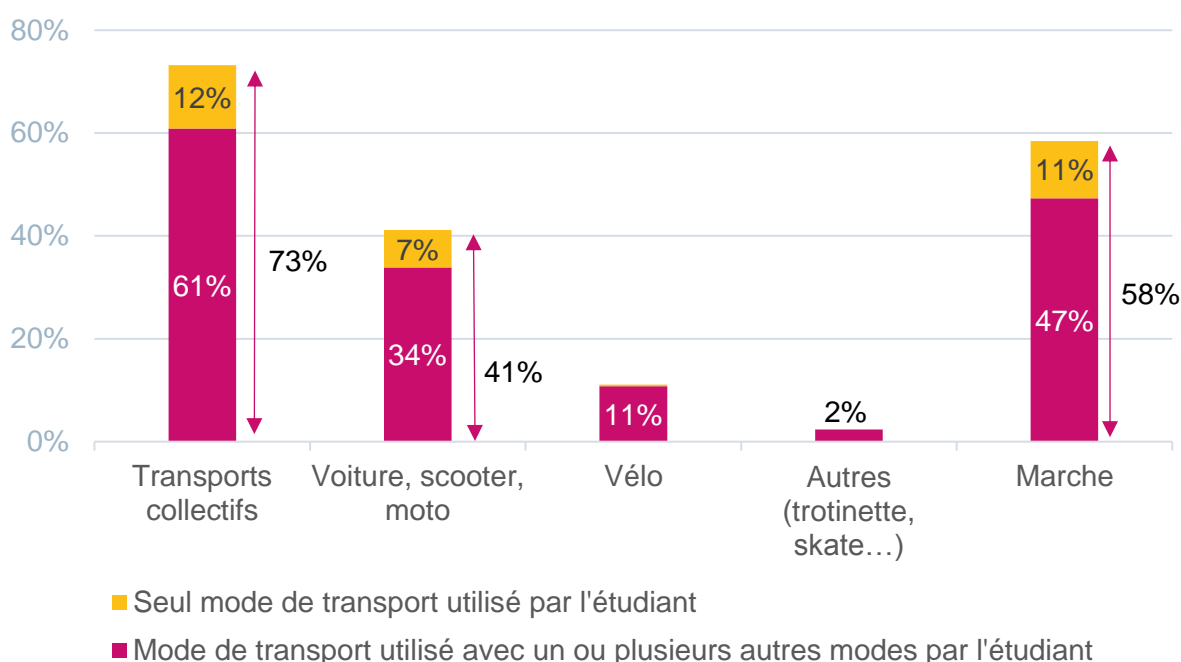
⁶ On parle de la durée d'un trajet « aller » domicile-études, et non d'un aller-retour.

⁷ Voir carte page 4.

Les modes de déplacement

Les étudiants pouvaient déclarer jusqu'à trois modes de déplacement utilisés pour aller en cours depuis leur domicile⁸. Un étudiant sur deux a recours à au moins 3 modes de déplacement différents pour aller sur son site de formation. Les transports collectifs (transports en commun urbains, train, bus scolaires...) sont utilisés par près de 3 étudiants sur 4, les véhicules personnels motorisés par un peu moins de 1 étudiant sur 2 (Graphique 9). Si 58% des étudiants déclarent marcher lors des trajets domicile-études, la marche est le mode de déplacement exclusif de seulement un étudiant sur dix.

Graphique 9. Les modes de déplacement utilisés pour les trajets domicile-études des étudiants



Lecture : Parmi les étudiants, 58% marchent pour aller en cours depuis leur domicile, mais seulement 11% ne font que de la marche.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans qui ne vivent pas dans un internat au sein de leur établissement d'études.

Note : 1 103 réponses manquantes sur 14 837 répondants.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

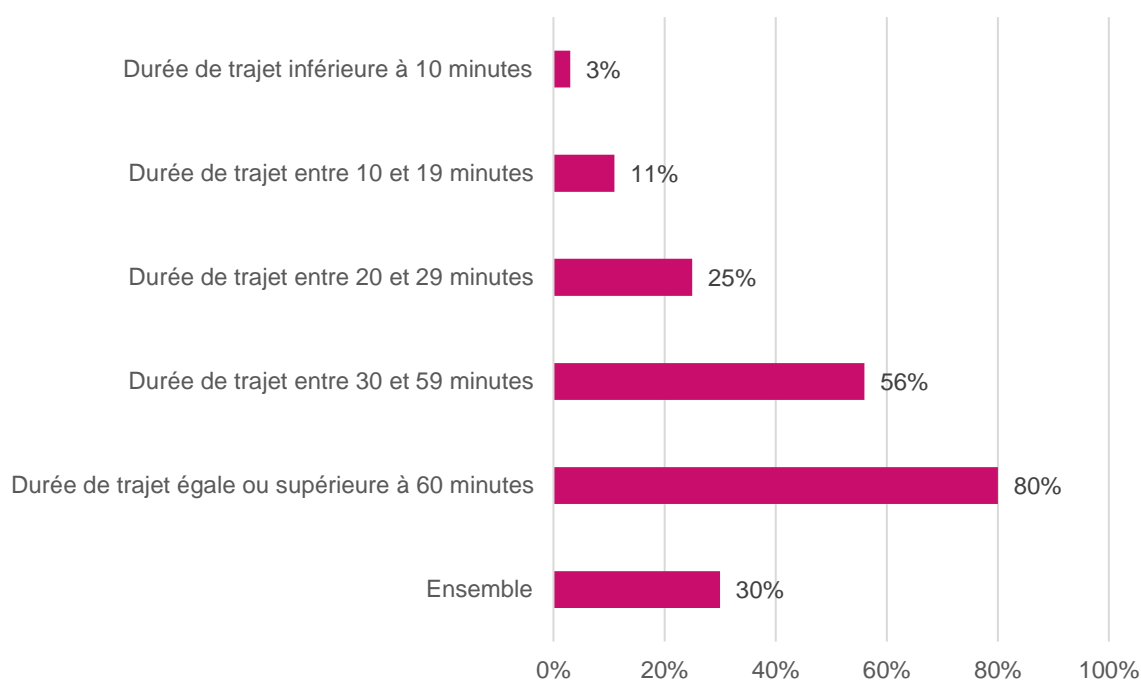
Les étudiants qui résident dans les espaces péri-urbains ou ruraux utilisent nettement plus souvent les véhicules motorisés que ceux vivant en pôle urbain (79% contre 38%), mais ils empruntent presque autant les transports collectifs (72% contre 73%), souvent en combinaison avec la voiture. Leur utilisation de la voiture semble être davantage consacrée à des tronçons de parcours non desservis par les transports en commun.

⁸ Lorsqu'ils en utilisaient davantage, ils étaient invités à ne signaler que les 3 principaux en terme de temps de trajet.

Impact des trajets sur les études, satisfaction vis-à-vis des transports

30% des étudiants estiment que leurs trajets domicile-lieu d'études ont un impact négatif sur leurs études (Graphique 10). Très corrélée au temps passé dans les transports, l'expression de ce sentiment concerne 80% des étudiants dont le trajet dure une heure ou plus.

Graphique 10. Part d'étudiants estimant que leur trajet domicile-études a un impact négatif sur leurs études (en fonction du temps de trajet)



Lecture : 80% des étudiants dont le trajet domicile-études dure 1 heure ou plus estiment que leurs déplacements pour se rendre sur leur lieu de formation ont un impact négatif sur leurs études.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans qui ne vivent pas dans un internat au sein de leur établissement d'études.

Note : 893 réponses manquantes sur 14 837 réponses.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.

37% des étudiants se disent insatisfaits⁹ du prix des déplacements. Presque autant sont insatisfaits de leur temps de trajet et du confort des transports qu'ils utilisent.

Une insatisfaction vis-à-vis du temps de trajet est déclarée de manière équivalente (38%) par les utilisateurs de la voiture et les usagers des transports en commun. Les usagers de la voiture sont les moins satisfaits du prix (47%), tandis que les utilisateurs du vélo sont les moins satisfaits de la sécurité routière (38%).

⁹ Pour cela on a regroupé les étudiants se disant « peu satisfait » ou « pas du tout satisfait », opposés à ceux qui se disaient « assez satisfait » ou « très satisfait ».



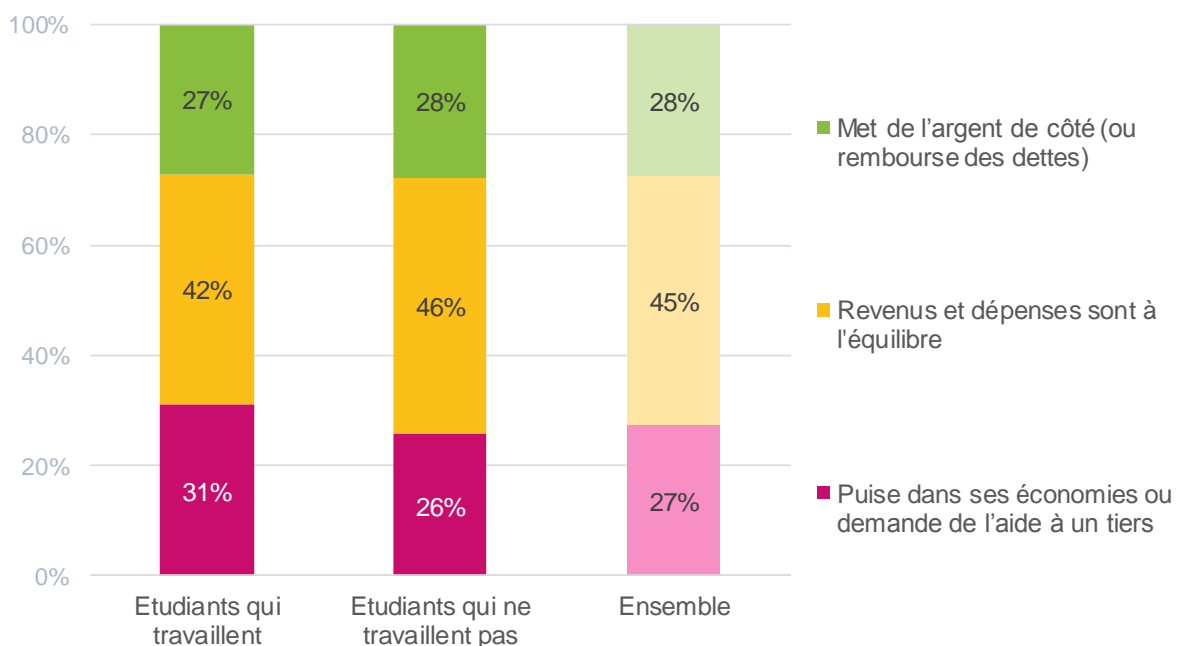
Les ressources

27% des étudiants déclarent puiser dans leurs économies ou demander de l'aide à un tiers à la fin du mois, tandis que 28% parviennent à mettre de l'argent de côté (Graphique 11). Plus de 4 étudiants sur 10 ont des revenus et dépenses équilibrées. L'indépendance financière s'associe plus fréquemment à un déficit budgétaire en fin de mois : les étudiants qui ne sont pas aidés par leur famille pour financer leur logement sont plus souvent dans cette situation (45% d'entre eux, contre 27% de ceux qui sont aidés).

27% des étudiants ont rencontré, dans l'année, des difficultés financières qui les ont empêchés de faire face à leurs besoins alimentaires ou de logement (paiement de loyer, de factures...). Un peu plus de 2% des étudiants ont bénéficié d'une aide sociale d'urgence, 15% n'en ont pas fait la demande mais estiment qu'ils en auraient eu besoin.

31% des étudiants ont été rémunérés pour une activité (hors stage) entre la rentrée universitaire et le moment de l'enquête ; la majorité d'entre eux (57%) jugent que leur travail est indispensable pour vivre. Une activité rémunérée ne suffit pas nécessairement aux étudiants pour équilibrer leur budget : les étudiants qui travaillent sont 31% à devoir puiser dans leurs économies ou demander l'aide d'un tiers en fin de mois (contre 26% des étudiants qui ne travaillent pas).

Graphique 11. Répartition des étudiants selon leur situation financière à la fin du mois



Lecture : Parmi les étudiants qui déclarent avoir été rémunérés pour une activité depuis la rentrée universitaire, 31% puisent en général dans leurs économies ou demandent de l'aide à un tiers à la fin du mois.

Champ : étudiants de l'Académie de Lille âgés de 16 à 29 ans.

Note : 1 491 réponses manquantes sur 15 003 réponses.

Source : Enquête Conditions de vie des étudiants 2018-2019.



Un grand merci aux étudiants ayant participé à l'enquête et aux collègues ayant contribué à sa réalisation.



Enquête réalisée avec la participation financière de la Métropole Européenne de Lille.

*Document réalisé par Louise Rolland-Guillard
Direction : Guillaume Desage*

*Observatoire Régional des Études Supérieures - ORES
Communauté d'Universités et Établissements Lille Nord de France
365 bis, rue Jules Guesde - BP 50458 - 59658 Villeneuve d'Ascq Cedex
Téléphone : 33 (0)3 20 79 87 15
ores@cue-Inf.fr*

#maviedetudiant